



**Salon International de l'agriculture – 2018**  
**Concours du jugement des animaux par les jeunes (CJAJ)**  
**Concours des jeunes professionnels du vin (CJPV)**

**LETTRE  
D'INFO  
- 2018 -**

## Déroulé des journées

**- Lundi 26 février - Accueil entre 17 h et 19 h au Centre Kellermann, - 17, boulevard Kellermann, Metro Porte d'Italie ou Tram 3a**

- Remise des Kit et des badges
- **Remise de l'indemnité de séjour (75% de l'indemnité) aux candidats. Une copie de votre passeport vous sera demandée. Faites la avant votre départ**

**- Mardi 27 février – Journée d'initiation aux épreuves et de visites (SIA et Paris)**

- Petit déjeuner à partir de 7h
- Matinée et déjeuner libre pour tous les candidats
- de 13h 45 à 16h30 (**CJPV**) - Hall 2.1 – Initiation à la dégustation (obligatoire) pour les candidats du concours européen des jeunes professionnels du vin (CJPV)
- de 16h 30 à 18h (**CJAJ**) – Hall 1, Ring de présentation BOVIN – Initiation au jugement de bétail (obligatoire) pour les candidats du CJAJ
- de 18h 30 à 19h 30 – Préparation des tables de dégustation des délégations européennes (candidats et accompagnateurs).
- 20h – 23h Soirée Européenne (le lieu des festivités sera communiqué ultérieurement)

**- Mercredi 28 février – Concours européen des jeunes professionnels du vin (CJPV) + Concours du Jugement des Animaux par les Jeunes (CJAJ)**

### Programme CJPV

- 7h30 – Petit-déjeuner dans le centre d'hébergement
- 8h15 - Départ des candidats du CJPV pour les épreuves
- 9h00 – Accueil Hall 2.1 – 9h30 début de la 1<sup>ère</sup> épreuve du CJPV (le lieu sera communiqué ultérieurement)
- Déjeuner libre
- 13h30 - Résultat de la 1<sup>ère</sup> épreuve du CJPV - Hall 2.1
- de 14h à 16h - 2<sup>d</sup> épreuve du CJPV pour les finalistes (sélection des lauréats : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>d</sup>, 3<sup>ème</sup> place, le lieu sera communiqué ultérieurement)

### Programme CJAJ

- 7h15 – Petit-déjeuner dans le centre d'hébergement
- 8h - Départ des candidats du CJAJ pour le Salon International Agricole
- 8h 45- Accueil Hall 1, Ring de présentation BOVIN
- 9h 30 – 11h Epreuve de jugement de bétail (Pointage de 2 bêtes race à viande et de 2 bêtes race à lait)
- Déjeuner libre

### Programme Commun (CJPV et CJAJ)

- **17h30 – Remise des prix du CJPV et du CJAJ (lieu à préciser)**  
Remise des prix par le Ministre (présence de tous les candidats et des accompagnateurs obligatoire)
- **18h00 - Remise du solde de l'indemnité – (lieu à préciser)**
- Soirée libre / Hébergement dans les Centres



**Salon International de l'agriculture – 2018**  
**Concours du jugement des animaux par les jeunes (CJAJ)**  
**Concours des jeunes professionnels du vin (CJPV)**

**LETTRÉ  
D'INFO  
- 2018 -**

– Jeudi 01 mars – Départ des délégations

**- Règlement des concours –**

**Un candidat ne peut participer qu'une seule fois à un concours. Mais il peut être candidat à 1 concours auquel il n'a pas encore participé.**

- Concernant le CJAJ, le règlement ainsi que les grilles de jugement sont téléchargeables sur le site : [www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com) (Cliquez sur module Concours de Jugement des Animaux par les Jeunes, dans l'encadré en bas de la page, accès direct par ce lien [http://www.concours-agricole.com/documents/animaux\\_cjai\\_reglement.pdf](http://www.concours-agricole.com/documents/animaux_cjai_reglement.pdf) ).

- Concernant le CJPV, le règlement est également sur le site : [www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com) (cliquez sur module Concours européen des Jeunes Professionnels du Vin, dans l'encadré en bas de la page, accès direct par ce lien [http://www.concours-agricole.com/Documents/vins\\_cjpv\\_reglement.pdf](http://www.concours-agricole.com/Documents/vins_cjpv_reglement.pdf) )

Remarque : les grilles seront disponibles en français et en anglais.

**Candidats au CJPV : vous avez la possibilité de gagner des points supplémentaires en vous inscrivant à l'épreuve de communication. Voir modalités et réglementation jointes en annexe.**

- Les candidats du concours CJPV devront impérativement être âgés de plus de 18 ans et de moins de 25 ans, le jour du concours

- Les candidats du concours CJAJ devront impérativement être âgés de plus de 16 ans et de moins de 25 ans le jour du concours. Les candidats mineurs seront sous l'entière responsabilité de l'accompagnateur de la délégation et ceci pour toute la durée du séjour.

**- Hébergement –**

Les candidats et les accompagnateurs seront logés au **Centre Kellermann**, 17, boulevard Kellermann, Metro Porte d'Italie ou Tram 3a

- **3 nuits maximum** seront réservées pour les participants (candidats et accompagnateurs) du lundi 27 février (soir) au jeudi 2 mars (matin).

**- Nombre de candidats et d'accompagnateurs par pays -**

Le budget et les réservations dans le Centre sont établis pour 70 candidats et 1 accompagnateur par pays. Chaque pays doit **prévoir 2 candidats au total (CJAJ et/ou CJPV) sur liste principale, 2 autres candidats sur liste supplémentaire et un seul accompagnateur.**

**- Fiches d'inscription -**

Chaque accompagnateur et chaque candidat doivent fournir **une fiche dactylographiée dûment remplie.**

**Attention : Il est demandé aux accompagnateurs rédacteurs des fiches de vérifier que toutes les adresses sont complètes (numéro, rue, code postal, ville, pays).**

**CJPV : Les candidats devront impérativement être âgés de plus de 18 et de moins de 25 ans, le jour du concours**

**CJAJ : Les candidats devront impérativement être âgés de plus de 16 et de moins de 25 ans, le jour du concours**

Chaque enseignant accompagnateur doit faire parvenir au plus tard pour le **15 décembre 2017:**



**Salon International de l'agriculture – 2018**  
**Concours du jugement des animaux par les jeunes (CJAJ)**  
**Concours des jeunes professionnels du vin (CJPV)**

**LETTRE  
D'INFO  
- 2018 -**

- sa fiche accompagnateur sur laquelle il portera la liste principale et la liste complémentaire
- les fiches des 2 candidats (liste principale) et éventuellement les fiches du ou des candidats de la liste complémentaire avec un ordre de priorité.

Adresse d'envoi : votre correspondant français, par courrier électronique à l'adresse suivante : [d.baratgin@institut-st-christophe.com](mailto:d.baratgin@institut-st-christophe.com) ; [isabelle.glomot@educagri.fr](mailto:isabelle.glomot@educagri.fr)

La liste définitive des candidats retenus sera communiquée **aux animateurs de réseaux** pour le **09 janvier 2018**. Envoi des invitations officielles aux candidats et aux accompagnateurs, avant le 1 février 2018.

**Important ! il est impératif que tous les candidats et les accompagnateurs soient présents lors de la remise des prix, le mercredi 28 février, à 17h 30.**

**Tous les participants, candidats ou accompagnateurs, doivent venir munis d'une photo d'identité indispensable pour le pass d'entrée au SIA et d'un document d'identité officiel.**

**- Participation aux frais par le Ministère :**

- **Transport** : forfait de **120 euros** par candidat,
- **Hébergement** : frais pris en charge pour 3 nuits, au Centre Kellermann ou au centre Ravel, pour tous les participants candidats et **un** accompagnateur par pays.
- **Restauration** : frais pris en charge selon un forfait de 60 euros par candidat.

**Important : Les versements de la participation financière du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt seront effectués à hauteur de 75 % le lundi 26 février entre 17h et 19 h à l'accueil au Centre Kellermann et de 25% après la remise des prix, vers 18 h30, le mercredi 28 février (lieu à préciser).**

**- La soirée européenne –**

Une rencontre européenne aura lieu le mardi 27 février, entre 20h et 23 heures. Au cours de cette rencontre, **chaque délégation présentera des produits régionaux, apportés par chacun.**

Pour toutes informations supplémentaires, merci de vous adresser à votre correspondant français.

**- Communication et valorisation -**

- La communication relative aux concours, l'information sur la préparation des candidats et la valorisation des journées au Salon international agricole seront mises en ligne sur le site des concours des jeunes européens. Les délégations participantes, institutions et partenaires français et étrangers pourront se connecter à l'adresse suivante : <http://www.concoursjeuneseuropéenssia.fr/blog/index-302070.html>, pour retrouver toutes les publications (articles, palmarès des concours, cartes et couvertures photographiques des événements).